

OSTENDE — Port de relais pour Yachts

par M. R. BAUWENS

Durant les années qui précédèrent la guerre de 1914, le yachting eut à la côte belge un succès immense.

L'attraction des villes balnéaires en fut responsable pour ce qui concerne les yachts de croisières et de plaisance. Le Royal Yacht Club d'Ostende en fut l'animateur, par son initiative.

Pour le yachting de course, des régates grandioses et réputées attiraient annuellement les coursiers petits et grands des pays environnants, le tout formant un ensemble complet de ce sport nautique.

Le Royal Yacht Club était à cette époque doté d'un Club House des plus confortables, possédait de vastes garages, un plan incliné pour la mise à sec des petites unités et un gril de carénage. En deux mots, une parfaite installation enviée par les yachtsmen étrangers.

En 1918, à l'issue de la guerre, ces merveilleuses installations furent retrouvées à l'état de ruines; les Allemands n'avaient pas seulement saccagé les locaux et le mobilier, ils avaient en outre détruit tous les navires se trouvant dans les garages et pillé la bibliothèque, la vaisselle, l'argenterie, etc., tout était à refaire. Avec ses moyens propres, sans intervention aucune de l'Etat, sous forme de dommages de guerre, le Club d'Ostende s'assigna la tâche de se relever. Le travail fut long et il fallut de nombreuses années avant de pouvoir mettre à la disposition des visiteurs et des membres un certain confort; celui-ci ne fut d'ailleurs que l'ombre de ce qu'avaient connu ceux ayant fréquenté le Club avant 1914.

Malgré ceci, le Royal Yacht Club d'Ostende connut une belle activité. Le souvenir en est trop récent pour devoir le rappeler.

Vint la grande tourmente et la nouvelle occupation allemande. Encore une fois, la marine allemande s'installa

dans les locaux, mais cette fois avec résultat plus désastreux encore. Le Royal Yacht Club d'Ostende eut donc à enregistrer à vingt ans d'intervalle, le double anéantissement de ses installations. Pourra-t-il se relever une fois encore, sans aide extérieure? L'on peut en douter.

Puisque tout est à refaire, examinons quelques conceptions dont il pourrait être tenu compte lors de créations nouvelles.

Du fait de sa rade et sa situation géographique, son port à eau profonde, Ostende est indiqué :

- 1°) Comme lieu de séjour pour les Yachts;
- 2°) Comme relais pour les Yachts faisant route de l'Est à l'Ouest et de l'Ouest à l'Est;
- 3°) Comme champ de course pour les Yachts de toute jauge.

En ce qui concerne le séjour dans notre port, nous savons que la ville d'Ostende a prévu dans ses travaux portuaires, un bassin à flot avec accès par une grande écluse et spécialement aménagé pour recevoir des Yachts. Nous ne pouvons que féliciter les administrateurs de la ville pour cette initiative et émettre le vœu de voir se réaliser le projet avant que trop d'années s'écoulent.

Les yachts qui au passage viendront relacher au port d'Ostende, parce que trop petits pour faire en une seule étape la distance Angleterre-Hollande par exemple ou parce qu'ils ne désirent pas voyager la nuit, ou par suite d'un équipage insuffisant, seront en majeure partie des petits ou moyens. L'on ne peut pas imposer à ces petites unités un éclusage et séjour dans un bassin. Il faut qu'à toute heure et toute marée ces navires puissent reprendre le large. Il faut donc prévoir pour cette catégorie un mouillage abrité. Ici encore une fois la ville d'Ostende a prévu un bassin à marée qui sera situé à l'endroit connu sous le nom de Crique des pêcheurs. Ce même bassin à marée pourra très bien convenir pour y mouiller les petites unités constituant le yachting local, car en dehors de ce trafic international dont nous venons de causer, il y a les

sportifs de la ville et même certains de l'intérieur du pays qui gardent en permanence à Ostende leur petit coursier ou « cruiser » et participent aux régates locales organisées durant l'été.

Le louable effort envisagé par nos administrations devrait cependant porter également sur le Club House, car celui-ci est l'âme de cet ensemble. Les propriétaires de yachts, lorsqu'ils débarquent dans un port, doivent pouvoir se rendre en un endroit où ils se sentent chez eux, où ils trouvent de l'aide et pour ceux des petits navires, du confort.

Un Club House devrait donc être construit à un endroit propice, à proximité du bassin à marée et avec vue sur la mer. Une situation idéale serait l'emplacement de l'ancien local de pilotage, qui à la fois domine le bassin à marée, la mer et l'estacade.

Ce Club House pourrait être construit avec garage pour les petites unités. Son agencement devrait prévoir des locaux pour le Secrétariat, salon, salle à manger, cuisine, quelques chambres pour les yachtsmen de passage et dont les navires ne sont pas pourvus de couchettes, installation sanitaire et vestiaires. Une conciergerie devrait également y être incorporée.

L'ampleur de pareil projet écarte la possibilité de sa réalisation sans l'intervention de moyens autres que ceux d'un club privé.

L'intérêt en jeu n'est plus local, mais National, puisque le port d'Ostende est un relais.

Dès lors, les vœux à émettre sont les suivants :

Réalisation rapide du projet d'aménagement :

- 1°) Bassin à marée pour Yachts avec gril et appareil de levage pour petites unités;
- 2°) Bassin à flot avec écluse;
- 3°) Renonciation, par l'Administration de la Marine, à l'emplacement de l'ancien immeuble du pilotage;
- 4°) La prise en considération par les autorités compétentes de pourvoir cet ensemble d'un Club House à installer sur l'emplacement de l'ancien local du Pilotage.